

Une assemblée de consultation s'est tenue à 18h45 le 3 octobre 2016 concernant les projets de règlements modificateurs du plan d'urbanisme et de zonage. Aucune présence

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d'East Hereford s'est réuni en assemblée ordinaire le troisième jour d'octobre deux mille seize à dix-neuf heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l'Église East Hereford, étant la dixième assemblée ordinaire de la cent cinquante-huitième session.

Sont présents : MM. Richard Belleville, maire
Clément Roy, conseiller
Mme Linda McDuff, conseillère
Mme Isabelle Fillion, conseillère

Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h00 par le maire Richard Belleville.

16-10-182 - Adoption de l'ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d'ordre du jour, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Isabelle Fillion et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec l'ajout suivant 17- Tournoi de golf.

16-10-183 - Nomination d'une secrétaire-trésorière-adjointe

Proposé par la conseillère Isabelle Fillion, appuyée par la conseillère Linda McDuff, résolu de nommer Mme Maryse Audet, secrétaire-trésorière adjointe, pour la période du 3 octobre au 11 octobre 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 6 septembre 2016

Remis à la prochaine assemblée

Période de questions

Aucune

Maire – aqueduc (Richard Belleville)

Pas de rapport d'aqueduc
Congrès FQM et nouvel organigramme à venir pour la SQ

Réseau routier (Steve Isabelle)

Absent

Développement local, régional et touristique (Clément Roy)

Rencontre avec Place aux jeunes et participation au tournoi de poches.

Loisirs et familles (Sonia Côté)

Absente

Sécurité civile et publique (Jean-Luc Junior Beloin)

Absent

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Rencontre du CCU. Il est recommandé au conseil municipal de bien définir la notion de résidence touristique. Une modification du règlement suivra. Discussion sur la notion de droit de passage et chemin privé.

Environnement et culture (Isabelle Fillion)

Rien à signaler

16-10-184 - Correspondance aux archives

Il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Linda McDuff et résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales:

- 1 - Infotech Contrat de service
- 2 - MRC Tournoi de golf
- 3- MAMOT Programmation travaux de voirie
- 4- MRC Paysage et entente de développement culturel
- 5- MRC Avis publics (2)
- 6 - Revenu Québec Programme de crédit de taxes foncières agricoles
- 7 - MTQ Contribution financière PAARRM
- 8- Publicités diverses

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Notes et questions diverses

Rien à signaler

Rapport financier au 30 septembre 2016

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Solde à la caisse	193 293,82 \$	9 914,25\$

16-10- 185 - Présentation des comptes au 3 octobre 2016

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 3 octobre 2016, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Isabelle Fillion et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

Stanley et Dany Taylor Transport inc.....2037,22 \$

Nicole Bouchard	70,00 \$
Construction Couillard ltée.....	1149,75 \$
Eric et Georges Beloin inc.....	1760,62 \$
La Coop des Cantons.....	3352,87 \$
Les inst. Élect. J. M. Martineau inc.	934,67 \$
Maryse Audet.....	12,05 \$
Impressions GB	210,61 \$
Impressions GB	142,62 \$
Multicopie Estrie	97,73 \$
Ville de Coaticook	77,00 \$
Nettoyeur Vapo-Jim.....	336,84 \$
Signalisation de l'Estrie.....	302,56 \$
Roger Lanctôt	2625,07 \$
Ministre des Finances	17 030,00 \$
Roger Lanctôt	491,52 \$
Roger Lanctôt	517,39 \$
Monty Sylvestre inc.....	111,02 \$
Éditions juridiques.....	107,10 \$

Délégation

Reportée au prochain mois

16-10-186 Recours aux services professionnels- Monty Coulombe conseillers juridiques inc.

Il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Linda McDuff et résolu d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 selon les termes de l'offre de service du 29 août 2016. Les représentants autorisés sont le maire ou le maire suppléant, la secrétaire-trésorière et l'inspecteur en bâtiment et/ou en environnement s'il est autorisé par la secrétaire-trésorière.

16-10-187 - Résolution d'adjudication - Financement règlement d'emprunt

Il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Linda McDuff et résolu :

QUE la Municipalité d'East Hereford accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 12 octobre 2016 au montant de 203 500 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 209-10. Ce billet est émis au prix de 98,251 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

18 000 \$	1,50 %	12 octobre 2017
18 500 \$	1,60 %	12 octobre 2018
18 800 \$	1,70 %	12 octobre 2019
19 400 \$	1,85 %	12 octobre 2020
128 800 \$	2,00 %	12 octobre 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-10-188 Résolution : de concordance et de courte échéance – Financement règlement d'emprunt

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité d'East Hereford souhaite emprunter par billet un montant total de 203 500 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
209-10	49 200 \$
209-10	154 300 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis :

Il est proposé par la conseillère Isabelle Fillion, appuyée par la conseillère Linda McDuff et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 203 500 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 209-10 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière adjointe;

QUE les billets soient datés du 12 octobre 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-10-189 - Prévisions budgétaires 2017 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook

CONSIDÉRANT que les Municipalités de Compton, d'East Hereford, de Dixville, de Saint-Herménégilde, de Saint-Venant-de-Paquette, d'Ogden, de Stanstead-Est, de Barnston-Ouest, d'Hatley de Sainte-Catherine-de-Hatley, les Cantons de Stanstead, d'Hatley et de Sainte-Edwidge-de-Clifton, les villes de Waterville, Stanstead, Coaticook, Magog et les Villages d'Ayer's Cliff et de North Hatley sont parties à une entente concernant l'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la loi, le budget de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook doit être transmis aux municipalités membres avant le 31 octobre 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la loi, le budget de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook doit être adopté par résolution par au moins les deux tiers des municipalités membres;

CONSIDÉRANT que la Régie a soumis ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Linda McDuff et résolu d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2017 de la Régie intermunicipale

de gestion des déchets solides de la région de Coaticook démontrant des revenus, dépenses et affectations équilibrés de 1 998 804,80\$.

16-10-190 - Programmation révisée au 15 octobre 2016 – Respect des modalités du guide de la TECQ 2014-2018

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de la contribution gouvernementale dans la cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ 2014-2018);

ATTENDU que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu QUE :

1. La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
2. La Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou à la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans la cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
3. La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
4. La Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
5. La Municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-10-191 - Entente de développement culturel 2017

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'East Hereford appuie l'*Entente de développement culturel 2017* pour la conception des panneaux d'interprétation historique des installations muséales de la République de l'Indian Stream (recherche historique, rédaction et illustration graphique, graphisme) et la tenue d'un évènement commémorant les 175 ans de sa destitution;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette sera le promoteur du projet auprès de la MRC et du ministère de la Culture et des Communications;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Isabelle Fillion, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu QUE :

La Municipalité d'East Hereford s'engage à contribuer pour un montant de 1541.66 \$ en 2017 à l'Entente de développement culturel 2017 conclue entre la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture et des Communications;

Une copie de cette résolution soit adressée à la MRC de Coaticook.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Note : Le conseiller Clément Roy se retire de toute discussion et décision

16-10-192 - Tournoi de golf de la MRC

ATTENDU que le conseil des maires de la MRC de Coaticook souhaite que chaque municipalité s'implique dans la recherche de commanditaires pour le tournoi de golf, lequel assure un financement essentiel à la fête de la famille;

ATTENDU que le conseil municipal juge cette demande tout à fait recevable;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Isabelle Fillion, résolu d'offrir un certificat-cadeau d'une valeur de 50\$ de la Ferme piscicole des Bobines inc. à l'occasion de ce même tournoi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-10-193 - Ajournement de l'assemblée

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Isabelle Fillion, d'ajourner l'assemblée. Il est 19 h 55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Richard Belleville, maire

Maryse Audet, sec.-trésorière adjointe

Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d'East Hereford s'est réuni en assemblée extraordinaire le vingt-septième jour d'octobre deux mille seize à dix-neuf heures trente à la

bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l'Église, sous la présidence du maire Richard Belleville.

Sont présents : MM. Richard Belleville, maire
Steve Isabelle, conseiller
Clément Roy, conseiller
Mme Sonia Côté, conseillère
M. Jean-Luc Junior Beloin, conseiller
Mme Linda McDuff, conseillère

Avis de convocation

Tous les membres du conseil municipal ont été convoqués en assemblée extraordinaire par le maire Richard Belleville conformément aux dispositions de la loi.

16-10-194 - Ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d'ordre du jour, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-10-195 - Contrat chemins Cunnington et de la Rivière

ATTENDU que, lors d'une rencontre des membres du conseil municipal le 17 octobre 2016 à 19h00, il a été convenu d'aller en appel d'offres pour un rechargement en gravier sur les chemins Cunnington et de la Rivière auprès de nos deux entrepreneurs locaux;

ATTENDU qu'à la date et l'heure limite le 27 octobre 2016 à 11h30, une seule soumission a été déposée;

ATTENDU qu'elle a été ouverte en présence du comité de sélection;

ATTENDU que la soumission déposée par H.M. Lambert Excavation inc. d'East Hereford a été jugée conforme par les membres du comité;

ATTENDU que le coût de ces travaux seront acquittés par la subvention reçue du PAARRM et par le budget en immobilisations;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par le conseiller Clément Roy, résolu d'accorder le contrat à H.M. Lambert Excavation inc. pour un montant de 22 528,21\$ taxes incluses. Le maire Richard Belleville et la secrétaire-trésorière sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-10-196 - Rechargement en gravier chemin Owen

Attendu que la subvention reçue du PAARRM doit être entièrement utilisée d'ici le 10 février 2017, il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par la conseillère Linda McDuff, résolu d'accorder un contrat de rechargement en gravier brut sur le

chemin Owen à Éric & Georges Beloin inc. pour un montant maximal de 11 000\$, taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-10-197 - Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par le conseiller Steve Isabelle, résolu que l'assemblée soit levée à 19h40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Richard Belleville, maire

Diane Lauzon Rioux, sec.-trésorière

Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
